

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 28 (1920)

**Heft:** 9

**Rubrik:** Nouvelles de l'activité des sociétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les autorisations étant données par toutes les autorités compétentes». La question du rapatriement n'est donc plus qu'une question financière. Après étude approfondie du problème, le Comité international préconise, pour le moment du moins, le rapatriement par la voie de mer et déclare que l'action urgente à entreprendre «se manifesterait actuellement de la façon la plus efficace par l'ouverture des crédits nécessaires pour l'affrètement des navires (transport Vladivostock-Trieste)». Il estime que, si l'aide des gouvernements est indispensable pour mener à bien une entreprise de ce genre, il n'en est pas moins nécessaire «de faire appel au public et de susciter des actions privées qui pourront peut-être aboutir à l'envoi d'un ou de plusieurs bateaux».

La Ligue partage entièrement cette manière de voir et tient à souligner dans son *Bulletin* combien est terrible le sort des prisonniers de toutes nationalités se trouvant encore en Sibérie.

Dans la plupart des camps, les prisonniers vivent terrés et entassés par centaines dans d'obscurs et misérables abris, faits de boue ou creusés dans le sol; il y a rarement de la paille, presque pas de couvertures. Malgré les envois faits par certains gouvernements et par des sociétés de la Croix-Rouge, particulièrement les Croix-Rouges scandinaves, beaucoup de prisonniers n'ont pour se vêtir que les effets qu'ils avaient sur eux au moment où ils ont été pris, et cela date souvent de plusieurs années! Quand on songe qu'ils ont eu à supporter des froids de 30 et 40 degrés, il est facile d'imaginer

les souffrances subies: *un nouvel hiver passé dans ces conditions sera la condamnation à mort d'un grand nombre de prisonniers*, tel est l'avis unanime de ceux qui ont pu juger sur place la situation. En général, leur alimentation est dérisoire; ils souffrent de la faim. Les malades sont de plus en plus nombreux. Les épidémies s'étendent avec une rapidité foudroyante. Les hôpitaux des camps sont des foyers d'infection; les malades meurent dans la pourriture d'un linge qui n'est jamais changé. S'ils souffrent, loin des leurs, sans une parole de sympathie et de pitié, si leurs tortures morales grandissent chaque jour, leurs souffrances physiques, elles aussi, sont atroces. Par les plus grands froids, les hôpitaux n'ont pas été chauffés; des prisonniers malades sont morts de froid. Le chloroforme faisant presque entièrement défaut, les opérations les plus douloureuses sont pratiquées sans anesthésie.

Quant à la situation des prisonniers qui travaillent aux chemins de fer, aux routes, et surtout dans les mines, elle est peut-être plus lamentable encore. Au bout de leur résistance physique et morale, un grand nombre ont cherché, dans le suicide, la fin de leurs misères. D'autres sont devenus fous.

Est-il besoin d'insister davantage?

Vis-à-vis de ces malheureux, le devoir de tous est net, impérieux: *avant l'hiver*, contribuer à en rapatrier le plus possible; *avant l'hiver*, aider à améliorer le sort des autres. Il le faut. La plus élémentaire solidarité humaine l'exige.

## Nouvelles de l'activité des sociétés

### Journée des moniteurs romands à St-Blaise le 5 septembre 1920.

#### PROGRAMME :

- 11 h. Réunion des participants à l'Hôtel communal.  
11 h. 15 Conférence de M. le D<sup>r</sup> Maurice Dardel: *Samaritains et aliénation mentale*.  
12 h. 15 Repas à l'Hôtel du Cheval Blanc.  
(Prix 4 fr. sans vin.)  
13 h. 47 Départ par tram pour le lieu de l'accident.

- 14 h. 15 Exercice à La Coudre, supposition: Accident dans une carrière avec transports difficiles. Critique par M. le D<sup>r</sup> C. de Marval.  
16 h. Départ en funiculaire pour Chaumont. Collation modeste offerte par la section de St-Blaise.  
19 h. 20 Descente en funiculaire à La Coudre. Dislocation.  
19 h. 40 Départ en tram pour la gare de Neuchâtel.